



Prête pas prête, ils arriveront!



École Notre-Dame de l'Assomption

Crédit photo Diane Gaudet Bergeron (article en page 4)



| | |
|--|------|
| Résumé du conseil de quartier de juin | p. 2 |
| Nina Dion, un modèle de femme d'affaires | p. 3 |
| Rénovation de l'école...prête, pas prête, ils arriveront | p. 4 |
| Résidences privées pour aînés... | p. 5 |
| Une nouvelle programmation à l'Agora des Arts | p. 6 |
| Le Kuk Sool plus actif que jamais | p. 7 |
| Des nouvelles de votre bibliothèque | p. 8 |

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 14 septembre 2016

Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du C.C.E. ou au bureau municipal :
200, rue Leblanc C.P. 424
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org
Notre site Web : www.journal-ensemble.org
Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)
819-797-7110 poste 2208

Conseil du quartier de juin

■ Raymonde Poitras

Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain tenue le mardi 14 juin 2016, à 20 h, au centre communautaire d'Évain, situé au 200 rue Leblanc.

Problématique à l'intersection avenue Amisol et route 117

La demande relative à la sécurité sur l'avenue Amisol, donnant directement sur la route 117, a été transmise au ministère des Transports qui procède à une analyse complète de ce tronçon.

Fête familiale

Le coût pour le module qui ferait l'affaire pour la fête familiale serait aux environs de 750 \$, livraison, installation et taxes comprises. 50 \$ seront alloués pour des prix de participation aux enfants qui seront présents lors de la fête familiale.

Panneaux « arrêt » intersection avenues Victor et Dubois

Une demande d'un citoyen de l'avenue Victor a été transmise à la Ville à l'effet d'analyser la possibilité d'installer des panneaux « ARRÊT » à l'intersection des avenues Victor et Dubois pour assurer la sécurité. Cette demande a été transmise au Comité technique de circulation qui en fera l'analyse. C'est à suivre.

Statistiques service des permis

M. Tessier présente des données sur les dossiers traités au Service des permis, dont voici un résumé :

| Statistiques des permis | |
|--|--------|
| Dossiers reçus | Nombre |
| Dossiers reçus | 730 |
| Permis émis* | 969 |
| Courriels (info permis) | 505 |
| Appels entrants et sortants | 4421 |
| Dérogations mineures | 82 |
| Visites au comptoir au mois d'avril 2016 | 1440 |
| Visites au mois d'avril 2015 | 1433 |

* Il peut y avoir plus d'un permis par dossier

Prix en aménagement

Lors du colloque annuel de l'organisme Les Arts et la Ville, à Rimouski, qui s'est tenu au début du mois de juin, deux prix prestigieux ont été décernés à la ville de Rouyn-Noranda, soit le prix « Aménagement » et le prix « Culture et développement ».

Le prix « Aménagement » fut mérité pour l'aire de repos installée devant le Centre Dave Keon. Le second prix récompense l'implication de la Ville dans le concept CULTURAT, cette démarche régionale visant à faire des arts et de la culture un pôle central de développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

Panneaux d'interprétation dans les quartiers ruraux

Dans chaque quartier rural, un panneau d'interprétation sera installé dans un endroit stratégique. Sur les panneaux, on retrouvera de l'information sur l'histoire du quartier et quelques faits saillants. Également, les passants pourront admirer l'œuvre d'un artiste qui sera installée près du panneau d'interprétation.

Sujets divers du président et des membres du conseil de quartier

Attentat à Orlando

La Ville, en geste de solidarité envers les victimes de la tuerie, a donné instruction pour que le drapeau de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transsexuelle flotte au mât d'honneur de l'hôtel de ville.

Monuments au cimetière

Plusieurs monuments au cimetière

du quartier d'Évain sont bancals et menacent de tomber. La personne responsable de ce dossier à la Ville est Mme Geneviève Guimond. C'est cette dernière qu'il faut contacter pour le suivi auprès des familles propriétaires des monuments en question.

Problématique à deux intersections

Un trou est présent depuis plusieurs semaines sur la chaussée à l'intersection de la rue d'Évain et de l'avenue de l'Église. Il y a le même problème sur la rue Gauthier, près de l'intersection avec la rue Cotnoir. Les automobilistes doivent contourner le trou s'ils veulent éviter des bris sur leur véhicule. Ces deux observations seront transmises au service concerné de la Ville.

Lignage au terrain de tennis

Un rafraîchissement des lignes serait nécessaire pour que les joueurs puissent pratiquer leur sport dans de bonnes conditions. M. Tessier informera le service concerné de la Ville.

Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mardi 20 septembre 2016.

Soins de fin de vie

■ Lili Germain

La Loi concernant les soins de fin de vie est en vigueur depuis la fin de l'année 2015 afin d'assurer le respect et la dignité des personnes qui sont dans une telle situation. On y retrouve l'affirmation du droit à l'aide médicale à mourir ainsi que l'ouverture à la rédaction des directives médicales anticipées. Les informations qui suivent sont tirées d'un article publié par educaloï.qc.ca dans la revue Vivre en santé de l'été 2016.

L'aide médicale à mourir

L'aide médicale à mourir peut être demandée par les personnes majeures atteintes d'une maladie grave et incurable et qui sont en fin de vie. Celles-ci doivent ressentir une souffrance constante et insupportable ne pouvant être apaisée de façon tolérable. Cette demande doit se faire en toute liberté et connaissance de cause et ne peut provenir du médecin ou de l'entourage. C'est le médecin qui est désigné pour donner l'aide médicale à mourir.

Les directives médicales anticipées

Il est important de noter que l'aide médicale à mourir ne peut être prévue dans les directives médicales anticipées. Ces dernières concernent l'acceptation ou le refus à l'avance de certains

soins de santé qui sont jugés critiques. Elles s'appliquent dans des situations médicales précises uniquement si la personne ne peut exprimer sa volonté.

Par exemple, une personne pourrait refuser la réanimation au moment où elle se retrouve gravement malade et que son état est jugé incurable. Ces directives médicales anticipées peuvent s'exprimer à travers un document notarié ou un formulaire gouvernemental signé devant témoins. Elles peuvent être inscrites au registre gouvernemental ou communiquées à son médecin pour dépôt à son dossier médical. Le personnel médical se doit de les respecter, mais la personne peut les modifier si elle change d'idée.

Pour plus d'informations au sujet de la Loi concernant les soins de fin de vie, suivre ce lien : <http://sante.gouv.qc.ca/programmes-et-mesures-daide/loi-concernant-les-soins-de-fin-de-vie/>. Vous pouvez également consulter la page Aînés du site Éducaloi : <https://www.educaloï.qc.ca/aines-petit-guide-pour-sy-retrouver>. On y retrouve un petit guide permettant de s'y retrouver.

Source : *Vivre en santé*, Vol.1, no 3, été 2016, pages 50 et 51.

Transport
L. Provencher

Licence RBQ no 5632-0633-01
Cell: 819-763-8230
Situé à Évain

Service de mini-transport en vrac
Directement du manufacturier

- Terre noire et jaune
- Terre à jardin
- Sable à compaction
- Sable à ciment
- Gravier brut
- Gravier tamisé 0 - 3/4, 0 - 4
- Concassé 0 - 3/4
- Pierre nette 3/4, 2 1/2, 4 et 6 pces
- Poussière de pierre

Terrassement et service d'excavation

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier d'Évain à 1 750 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 424

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

ensemblepb@tlb.sympatico.ca

www.journal-ensemble.org

[facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition.

Conseil d'administration

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Réjean Guin, vice-président

Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière

Raymonde Poitras, administratrice

Lili Germain, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Raymonde Poitras, Lili Germain et Réjean Guin.

Collaboratrices pour ce numéro

Marie-Claire Dickey et Jocelyne Mayrand.

Équipe de correction

Hélène Bilodeau, Chantal Grenier et René Mercure.

Contribution suggérée : 10,00 \$

Abonnement extérieur : 25,00 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la culture et des communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Crédité
certifié
AMECQ

Nina Dion, un modèle de femme d'affaires

■ Diane Gaudet Bergeron

L'Association des Femmes en Affaires recevait comme invitée une femme dynamique et inspirante, lors de leur déjeuner mensuel en juin dernier. En effet, Marie-Ève Bouchard, présidente de l'Association et directrice des ventes chez TC Média, invitait Nina Dion, directrice générale chez Plastiques G Plus inc.

Celle-ci nous fit part de son parcours en affaires. Très simplement et avec humour, madame Dion nous a parlé de ses débuts très modestes, de son désir perpétuel de réussir, du défi de travailler avec son conjoint, de celui d'élever ses enfants en

étant propriétaire d'entreprise tout en conservant toujours son objectif de réussite.

Elle se dit toujours positive. Elle ne s'attend qu'au meilleur. Ses mots de passe sont toujours des mots positifs, comme amour, bonheur, réussite et bien d'autres du même genre.

Elle a toujours su conserver son temps pour la famille. Elle gardait ses jeunes enfants près d'elle au travail, lorsqu'ils étaient petits et réservait toujours ses fins de semaine pour la famille. Elle dit : « Si je ne garde pas mes fins de semaine pour me reposer et changer d'air, je suis moins

alerte et moins créative dans la semaine ».

Actuellement, leur entreprise est en pleine expansion, remportant trophées par-dessus trophées. Elle est connue à l'international et madame Dion file le parfait bonheur avec ses enfants et son conjoint, son amour de toujours.

Son premier contrat fut la glissade de l'éléphant dans notre village.



Nina Dion

Tableau numérique de Céline J. Dallaire



Composition structurale V111

■ Céline J. Dallaire

Laissez-moi partager avec vous un domaine créatif qui me tient à cœur. L'ART NUMÉRIQUE. En art visuel, le numérique englobe une vaste catégorie de techniques. Aujourd'hui, je vous fais part d'une de mes œuvres numériques « COMPOSITION STRUCTURALE VIII ». C'est une conception digitale créée par ordinateur à l'aide du logiciel Photoshop. Le processus est complexe et se travaille avec plusieurs outils virtuels tels des pinceaux, crayons, ciseaux, formes, motifs, couleurs et j'en passe. La matrice digitale devient malléable une fois imprimée ou transférée sur un support physique comme la toile, le papier, le bois, le métal, l'acrylique, etc. Cette matière permet à l'artiste de présenter son œuvre au public dans les salles d'exposition et galerie.

COMPOSITION STRUCTURALE VIII est influencée par les structures retrouvées

à travers l'univers architectural et robotique et se distingue par un style rythmique coloré laissant place à l'imaginaire. Dans ce monde où la rapidité domine, je porte un regard critique sur divers aspects de la vitesse et de l'image qui nous gouvernent et laissent des traces indélébiles dans nos existences et notre environnement.

À partir du 2 décembre 2016, j'expose un projet d'œuvres numériques au Centre d'exposition de Val-d'Or qui couvrira diverses techniques numériques. Suivez-moi sur Facebook ou sur mon site WWW.ACADEMIEDALLAIRE.COM pour en savoir plus.

Je vous invite aussi à me rendre visite à ma Galerie au 140, 8^e Rue dans le vieux Noranda. C'est avec plaisir que je vous présenterai ma production numérique et autres techniques.

Prête pas prête, les élèves arriveront le 31 au matin

■ Diane Gaudet Bergeron

L'école Notre-Dame-de-l'Assomption est en réfection depuis la fin des classes en juin dernier. Sera-t-elle prête lors de la rentrée des classes le 31 août prochain?

C'est la question que j'ai posée au représentant de la compagnie XV inc., compagnie appartenant à la famille Gagnon d'Amos.

« Non, la rénovation ne sera pas entièrement terminée. Nous serons en mesure de livrer les travaux intérieurs, mais la construction extérieure ne sera pas entièrement terminée. Nous serons donc dans l'obligation de modifier notre horaire de travail pour travailler le soir et la nuit afin de donner la cour extérieure aux élèves et la tranquillité durant les cours. Nous savons très bien que si les travailleurs sont à terminer leurs travaux, les élèves ne seront pas en mesure de se concentrer. »



Photo : Diane Gaudet Bergeron

Toutes nos félicitations à Lili Germain pour son nouveau poste

Celle-ci est coordonnatrice aux communications et aux activités à la Chambre de Commerce de Rouyn-Noranda. Lili qui s'est jointe au conseil d'administration du journal lors des dernières élections est un atout indispensable pour notre équipe. Elle continuera d'ailleurs son excellent travail avec nous et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Merci au Ministère de la Culture et des Communications

■ Diane Gaudet Bergeron

Encore cette année, nous pouvons compter sur le Ministère de la Culture et des Communications pour nous aider dans le financement de notre journal.

C'est un très grand soulagement pour nous car, sans leur subvention, nous ne serions pas en mesure de vous offrir ce journal. Merci encore pour cette contribution financière.

Les 40 ans du Journal

■ Louiselle Luneau et Lili Germain

Le journal « Ensemble pour bâtir » a lancé sa première parution en novembre 1977. Nous sommes donc actuellement dans la quarantième année d'existence de notre journal de quartier. De nombreux défis ont été relevés par les bénévoles impliqués au journal durant toutes ces années.

Les membres de l'équipe sont à fouiller dans les archives depuis les tout débuts. Au cours des prochaines parutions, nous vous présenterons les faits saillants qui ont marqué le développement de notre quartier (anciennement la municipalité d'Évain).

Nous voulons vous faire revivre la vitalité de notre quartier, l'implication des membres de la collectivité, les différents projets qui ont été menés à terme ainsi que d'autres sujets qui ont été publiés depuis toutes ces années.

C'est tout un engagement communautaire de faire paraître un journal depuis 40 ans. Surveillez les prochaines parutions pour vous rappeler l'histoire.

Notre page Facebook

Votre journal s'est modernisé et est entré dans l'ère **Facebook**. Vous voulez vous afficher et la sortie du journal ne le permet pas, n'hésitez pas à nous en faire part quand même. Nous afficherons votre annonce sur Facebook. Nous vous demandons d'ailleurs d'aller aimer notre page Facebook.



Julien Gauthier EXCAVATION

R.B.Q. : 2462-4488-42

Tél. : 819-768-2421
Cell. : 819-763-6949
Fax. : 819-768-2428

3865, Rang des Cavaliers
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

Marie l'Artisane des vins

Concentré de vins et bières
Équipement de base complet
Location d'équipement
Distributeur : Héron Bay, Kendridge, Fontana, Muntons et autres

Nicole Lemire 134, rue d'Évain
Propriétaire Rouyn-Noranda
Tél. : 819-768-2137

Voir notre site web

■ Diane Gaudet Bergeron

Notre nouveau site web est en fonction. Au cours de l'été, un travail colossal fut effectué afin de vous offrir un site plus facile à comprendre et vous donner beaucoup d'informations. Vous pourrez retrouver tous les articles que nous avons écrits sur vous, sur vos clubs sociaux, sur nos commerçants locaux, notre Municipalité et beaucoup plus encore. Nous vous invitons à visiter ce site www.journal-ensemble.org



Mot de Céline

En suivant le chemin qui s'appelle « plus tard », nous arrivons sur la place qui s'appelle « jamais ».

À donner

Gros téléviseur de modèle Sharp

Il fonctionne encore très bien.
Pour plus de renseignements :
819-768-5143.



65, avenue Victor
Quartier Évain, Rouyn-Noranda
Tél. : 819-763-1531
Sur rendez-vous
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h

Résidences privées pour aînés

Au-delà de la simple location résidentielle

■ Lili Germain

Le Protecteur du citoyen a déposé en juin dernier ses recommandations au regard du respect des droits et des obligations des locataires et des locateurs dans les résidences privées pour aînés. Ces recommandations sont comprises dans un rapport dont voici les grandes lignes.

En plus d'offrir en location des chambres et des logements, les résidences pour personnes âgées inscrites au registre du ministère de la Santé et des Services sociaux doivent offrir au minimum deux des services suivants : repas, assistance personnelle, aide domestique, loisirs, services de sécurité et soins infirmiers. Au-delà de la location résidentielle, elles offrent donc divers services et soins variant selon les besoins de sécurité et de bien-être de leur clientèle.

Signer un bail

On note dans le rapport que la signature d'un bail couvre, en plus de la location d'une unité locative, les règles et normes associées à l'utilisation des lieux de même que l'usage et l'entretien des logements et des espaces communs. Une annexe décrit les services offerts (coûts, nature et intensité).

Selon le Protecteur du citoyen, certains baux contiennent des clauses qui vont à l'encontre des obligations légales

et réglementaires. On cite par exemple l'autorisation du locateur de résilier le bail et d'expulser le locataire ou de modifier unilatéralement le bail ou le règlement d'immeuble, l'imposition de frais abusifs pour la remise en état du logement après le départ du locataire, le dégageant de la responsabilité du locateur en cas de perte, vol ou bris d'un bien pendant la période couverte par le bail.

D'autres difficultés auxquelles sont confrontés les locataires de résidences pour personnes âgées sont également mises de l'avant par le Protecteur du citoyen :

- l'accès problématique au règlement d'immeuble qui fixe les principaux paramètres du cadre de vie de la résidence;
- la rareté de l'information vulgarisée pour signer, modifier ou résilier un bail, ou encore pour recourir à la Régie du logement;
- le manque d'accompagnement en cas de litige;
- la portée limitée d'une décision de la Régie du logement aux seules parties qui ont présenté une demande sur un litige relatif à des clauses contraires à l'ordre public;
- l'indexation du coût des services

inadaptée aux résidences privées pour aînés.

En cas d'insatisfaction

Puisque l'on assiste à une croissance du nombre de personnes âgées, il n'est pas surprenant de constater une expansion des résidences pour aînés partout au Québec. Il devient donc primordial que les locataires de ces résidences fassent valoir leurs droits. Rappelons que la moyenne d'âge des résidentes et résidents est estimée à 82 ans. Selon le Protecteur du citoyen, plusieurs sont en mesure de défendre leurs droits, mais d'autres peuvent avoir du mal à le faire pour des raisons de santé, d'isolement ou de manque de soutien. Certaines personnes âgées peuvent par ailleurs hésiter à entamer des démarches judiciaires puisqu'elles dépendent du propriétaire de leur logement pour les soins quotidiens qui leur sont indispensables.

En cas d'insatisfaction, le locataire doit déposer une plainte devant la Régie du logement si le litige touche le bail ou les aspects locatifs. En ce qui concerne les services et leur qualité, les locataires insatisfaits peuvent déposer une plainte au commissaire aux plaintes, puis, en deuxième recours, au Protecteur du citoyen.

Recommandations du Protecteur du citoyen

Les recommandations du Protecteur du citoyen visent le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Régie du logement ainsi que le Secrétariat aux aînés. Les voici :

- produire et diffuser un guide à l'intention des locataires et des propriétaires des résidences pour personnes âgées expliquant leurs

droits et obligations pour signer, modifier ou résilier un bail et exercer leurs recours en cas de litige ;

- modifier le Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés afin d'obliger les propriétaires de telles résidences à diffuser et à rendre disponible en tout temps le règlement d'immeuble en vigueur ;
- confier à des organismes communautaires, tels les Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, le mandat d'assister et d'accompagner sur demande les locataires dans l'initiation ou l'exercice des recours pour des litiges relatifs à leur bail ;
- élargir, à certaines conditions, la portée des décisions de la Régie du logement rendues au bénéfice d'un locataire à l'ensemble des autres locataires touchés par une problématique similaire ;
- analyser les impacts de la méthode de fixation des loyers sur le financement des services qu'offrent de telles résidences et adopter des mesures pour éviter les hausses abusives.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le rapport en suivant le présent lien : protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports_speciaux/2016-06-16_droit-aines-residences-privées.pdf

Source : protecteurducitoyen.qc.ca/fr/nouvelles/communiques/droits-aines-residences-privées

Pharmaciens et pharmaciennes

Offre de nouveaux services

■ Lili Germain

En feuilletant le magazine du printemps 2016 de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), je suis tombée sur un article rédigé par Johanne Freire décrivant les nouveaux services offerts par les pharmaciens. Une nouveauté qui m'avait échappée. J'ai donc décidé de vous partager cette information, consciente que certains d'entre vous ne sont peut-être pas encore au courant. Mieux vaut tard que jamais!

La Loi modifiant la Loi sur la pharmacie entrainée en vigueur à l'été 2015, permettant du coup aux pharmaciennes et pharmaciens de la province d'exercer certaines activités qui étaient auparavant du ressort exclusif des médecins. L'objectif était d'améliorer l'accès aux soins de santé de première ligne.

Désormais, sept nouveaux services sont offerts : substitution d'un médicament par un autre en cas de rupture d'approvisionnement, prescription et interprétation d'analyses de laboratoire, administration d'un médicament afin d'en démontrer l'usage approprié, prolongation ou ajustement d'une ordonnance d'un médecin et prescription d'un médicament pour lequel aucun diagnostic n'est requis ou pour le traitement de certaines conditions mineures lorsque le diagnostic est connu.

Quelques précisions de l'Ordre des pharmaciens du Québec

Le site Web de l'Ordre des pharmaciens du Québec apporte plusieurs précisions au regard des changements à la législation. Ainsi, pour les ajustements, substitutions et prescriptions de médicaments liés à des conditions mineures, le pharmacien ou la pharmacienne doit avoir complété avec succès une formation donnée par cet organisme. Une formation est également requise pour administrer un médicament.

Rappelons que le pharmacien ne peut poser de diagnostic, ceci étant une compétence des médecins. Donc, en cas de prolongation des ordonnances pour éviter une interruption de traitement, il importe de prendre rendez-vous avec son médecin pour s'assurer d'un suivi médical. Notons que des mécanismes permettent d'assurer une communication efficace entre médecins et pharmaciens. Lorsqu'il y a prolongation d'ordonnance afin de prévenir une interruption de traitement avant une visite médicale, cela sera indiqué sur un formulaire qui sera transmis à votre médecin.

Des frais peuvent s'appliquer pour certaines activités des pharmaciens (ex. : prolongation d'une ordonnance, prescription d'un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis, etc.). Ces activités sont toutefois couvertes par votre assurance médicaments, que ce soit avec la RAMQ ou une assurance privée. Selon votre plan d'assurance, il se peut qu'il y ait nécessité de contribuer. Informez-vous auprès de votre pharmacien.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site Web de l'Ordre des pharmaciens du Québec : www.opq.org/fr-CA/grand-public/foire-aux-questions/

Des nouvelles du Club de l'Âge d'Or

■ Marie-Claire Dickey, secrétaire

Les prochaines activités offertes pour les membres du Club de l'Âge d'Or sont : baseball de poche, jeux de cartes, sacs de sable et conditionnement physique.

Où : à la salle de l'Âge d'Or, de 13 h à 16 h.

Coût : 10 \$ par activité.

Reprise des activités : à partir du 5 septembre prochain sauf pour le conditionnement physique (14 septembre).

N'hésitez pas à vous joindre à une équipe dynamique.

Les cartes de membres 2017 sont disponibles auprès de la secrétaire du Club.

Rappelez-vous que les brunchs ont toujours lieu le premier dimanche de chaque mois. Bienvenue à toutes et à tous!



Bières de microbrasserie
Mets cuisinés sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
[facebook.com/chezgibb](https://www.facebook.com/chezgibb)

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490



25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

Une nouvelle programmation à l'Agora des Arts

■ **Louiselle Luneau**



L'équipe de l'Agora des Arts a lancé sa nouvelle programmation 2016-2017 le 17 août dernier au restaurant le St-Exupéry à Rouyn-Noranda.

Cette neuvième programmation a été présentée par monsieur Jean-Guy Côté, directeur artistique. Par contre, il s'agissait également de sa dernière programmation car il a décidé le 30 juin dernier de laisser sa fonction de directeur artistique de l'Agora des Arts pour se consacrer à des projets personnels.

La composition des spectacles de la programmation 2016-2017 a été réalisée sous le thème « diversité, innovation et engagement social ».

Pour le volet jeune public, l'Agora offrira **Ogo** – création du Théâtre des Petites Âmes, **Le Merveilleux voyage de Réal de Montréal** – création du Théâtre Bouches Décousues et du Théâtre de la Petite Marée, **La Ferme!** – création théâtrale de Voltage. Un concert est également prévu **Les Puces de Stradivarius** par les Jeunesses musicales du Canada.

Le spectacle offert aux élèves

du secondaire sera **Ik Onkar** – une création du Théâtre de la Catapulte.

Quant aux représentations théâtrales destinées au grand public et aux élèves du deuxième cycle du secondaire, l'Agora des Arts présentera **Regards** – une création de la CIE IKB (France), **La Cartomancie du territoire** – création de la Compagnie Hôtel-Motel ainsi que pour **Réussir un poulet** par le Théâtre de la Manufacture.

En ce qui concerne le volet musical, l'Agora des Arts accueillera **Les Boppers** – jazz, **Louis Kirouac**, puis finalement **Huu Bac Quintet** – musique du monde.

Une nouveauté cette année : tous les foyers de Rouyn-Noranda vont recevoir la programmation 2016-2017 directement par le publi-sac au cours des prochaines semaines.

En terminant, je souhaite à toutes et à tous une belle saison de spectacles diversifiés à l'Agora des Arts et une retraite bien méritée au directeur artistique, monsieur Jean-Guy Côté.

Assemblée générale annuelle



■ **Louiselle Luneau**

Les membres du comité de coordination du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ont le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu :

- **le samedi 17 septembre prochain**
- **à 9 h 30**
- **à la salle Laval Laflamme au 332, rue Perreault Est à Rouyn-Noranda.**

Lors de cette assemblée générale, les membres présenteront le rapport des activités de la dernière année, les états financiers et le plan d'action de la prochaine année. Il y aura également élection des membres du comité de coordination et des différents comités de travail.

À la suite de l'assemblée générale annuelle, se tiendra une activité de réflexion concernant les enjeux actuels de la condition féminine ainsi que des impacts des mesures d'austérité sur les conditions de vie des femmes.

Cette invitation s'adresse à toutes les femmes intéressées par l'amélioration des conditions de vie des femmes de la région. Votre participation est essentielle afin que le Regroupement de femmes demeure pertinent et représentatif des femmes. Le RFAT c'est vous, c'est pour vous, venez relever avec nous les défis actuels et partager vos idées.

Il est également possible de devenir membre du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue en appelant au 819-764-9171. Vous voulez participer à l'assemblée générale annuelle, ne tardez pas à vous inscrire soit par téléphone ou encore par courriel : rfat@lino.sympatico.ca. Bienvenue à toutes les femmes!

Félicitations

L'équipe du journal souhaite la meilleure des chances à M. Luc Blanchette à la suite de sa nomination à titre de Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs lors du remaniement ministériel du Parti libéral.

La fête familiale

■ **Jocelyne Mayrand**

Lors de la fête familiale, le conseil de quartier d'Évain a offert des prix de participation. Parmi les personnes qui se sont inscrites, trois enfants se sont mérités un certificat-cadeau du Paradis sucré et deux adultes sont repartis avec un certificat-cadeau du Gisement.

Les gagnants du 50/50 sont les suivants: Pauline Benoît et Roland Moreau.

Merci pour votre participation et à l'an prochain!



Nouvelle coiffeuse dans notre quartier

Il y a une nouvelle coiffeuse au Salon chez Katou. Amélie Mousseau avec 10 années d'expérience. Venez la rencontrer au 56 Avenue de l'Église.

Tél : 819-768-3659

Katou Poulin et Amélie Mousseau

Coiffure

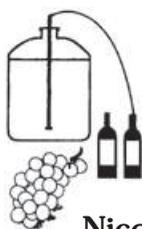
Salon chez Katou

Une coiffure à votre goût, un nouveau look à tout coup!

819-768-3659

56 avenue de l'Église c.p. 367 Rouyn-Noranda, Qc J0Z 1Y0

Tél : 819-768-2679



CENTRE DE VINIFICATION
La Solution

Nicole Lemire, prop.

134A rue d'Évain Rouyn-Noranda

FRANCIS
GAUTHIER
inc.



768-2690

terrassément

255 ave. Lafontaine Rouyn-Noranda, Qué. J0Z 1Y0

Le Kuk Sool plus actif que jamais à Rouyn-Noranda (quartier Évain)

■ Réjean Gouin

Le 23 juin dernier, le fondateur du système d'auto-défense Kuk Sool Won, Grand-Maître Inn Hyuk Suh et son équipe arrivaient de Houston Texas pour soumettre à certains élèves une période d'examen pour l'obtention d'une promotion ou un prochain rang. Il y avait 39 adeptes pour ce « testing » au Centre communautaire d'Évain.

Le lendemain, le 24 juin l'équipe du Texas nous emballait avec un séminaire de différentes techniques et chorégraphies. Les 79 participants ont profité d'un séminaire d'une durée de trois heures.

À la fin du séminaire les résultats du test du 23 juin furent dévoilés.

Les gradués sont :

- Junior 1^{er} degré ceinture noire : Alex Beaupré, Raphael Larouche

et Vincent Massicotte (tous d'Évain)

- Sénior 1^{er} degré ceinture noire : Vincent Gagné, Christopher-Lee Mathieu, Guillaume Hertel, Jean-René Gagné, Mario Desgagné et Claude Gélinas
- Sénior 2^e degré : Lina Bergeron
- Sénior 3^e degré : Caroline Prévost et Carolane Lafrance-Leblanc

La devise du KUK SOOL WON : Améliorer la santé, la longévité et la sécurité personnelle.

La devise Kuk Sool Won Québec de Rouyn-Noranda : Faire de nous de meilleurs citoyens!

Merci aux parents, aux amis et à la Ville de Rouyn-Noranda quartier Évain pour votre support inconditionnel.



Période d'inscription pour les élèves de Rouyn-Noranda et d'Évain Saison 2016-2017

La période d'inscription s'est tenue du lundi 29 août au mercredi 31 août. Notez que :

- **les places libérées** seront offertes aux nouvelles inscriptions à partir du **mardi 30 août** ;
- il y aura des **cours pour les Bouts-de-choux de 7 ans**, les samedis 9 h ;
- **si des places sont encore disponibles**, nous poursuivrons les inscriptions début septembre.

Nous offrons des cours à **Rouyn-Noranda** les lundis, mercredis et samedis et à **Évain** les jeudis.

Début des cours :

Rouyn-Noranda : mercredi 7 septembre

Évain : jeudi 8 septembre

Informez-vous auprès de Maître Larocque au 819 768-5318 pour plus de détails.



Bientôt ceinture noire

■ Réjean Gouin

Un jeune de notre quartier, Émery Poitras (11 ans), a réussi avec succès le premier de deux examens qui mènent à l'obtention de la ceinture noire au Kuk Sool Won.

C'est le 23 juin dernier que se déroulaient au Centre Communautaire d'Évain les examens de qualification pour différents niveaux de cet art martial.

Émery, qui pratique ce sport depuis l'âge de 5 ans, pourra ainsi suivre les traces de ses deux frères, Darcy et Yancy, qui eux ont gradué en 2011 et 2015.

C'est l'an prochain qu'il pourra compléter le deuxième test pour obtenir cette ceinture tant convoitée. Il devra alors se rendre à Saut Ste-Marie car le Grand-Maître Inn Hyuk Suh et son équipe alternent leurs visites entre Rouyn-Noranda et Saut Ste-Marie.



Émery Poitras lors d'un exercice avec l'épée

Du rugby à Évain

■ Réjean Gouin

Depuis le début de l'été, une jeune femme de Rouyn-Noranda, Marie-Hélène Basque, essaie d'intéresser d'autres amateurs de sport au rugby. Elle a découvert ce sport en côtoyant des jeunes gens de la France à l'UQAT.

Depuis le 11 juin dernier, les rencontres se faisaient le mercredi de 19 h à 20 h et le samedi de 15 h à 16 h au terrain de soccer à l'entrée de notre quartier. Ces rencontres ont eu lieu jusqu'à la fin d'août.

Jusqu'à présent le nombre de participants ne permet pas de jouer une partie; mais le but actuel est avant tout de familiariser le plus de gens possible à ce sport que plusieurs

auront découvert en regardant les Jeux Olympiques de Rio.

C'est le premier club de rugby senior mixte de l'Abitibi-Témiscamingue. Mixte, puisque les hommes et les femmes de plus de 18 ans sont acceptés. Si vous avez un intérêt pour apprendre un nouveau sport d'équipe, le club Rouyn Rugby a sa propre page Facebook où vous trouverez réponses à vos questions.

Les pompiers d'Évain sont là pour nous. En cas d'urgence, appelez le 911.



L'instigatrice de Rouyn Rugby, Marie-Hélène Basque, lors d'un passage à Saint-Pierre-et-Miquelon

Des nouvelles de votre bibliothèque

■ Réjean Guoin

Les vacances finies, l'automne à nos portes, de nouveaux livres sont disponibles dont voici une liste partielle.

Romans adultes

- **Le dompteur de lions** de Camilla Lackberg
- **L'été avant la guerre** de Helen Simonson
- **Le temps des regrets** de Mary Higgins Clark
- **La vengeance du nain « Le codex des compagnons #3 »** de R.A.Salvatore
- **Avenue des mystères** de John Irving
- **Le menteur** de Nora Roberts
- **Bravoure** de Danielle Steel
- **La fille dans le rétroviseur** de Linwood Barclay
- **Zut! j'ai raté mon gâteau** de Annie L'Italien
- **Les chevaliers d'Antares « Basilics #2 »** de Anne Robillard
- **Monogamies ou comment une chanteuse country a fucké ma vie sexuelle** de Jolène Ruest
- **Ça peut pas être pire** de Nathalie Roy
- **Moi, maman?** de Mélanie Cousineau

Documentaire

- **L'Outsider : Les mémoires de l'auteur** de Frederick Forsyth

Bienvenue aux nouveaux lecteurs qui ont profité de la journée porte ouverte lors de la journée de la famille. Nous espérons que vous apprécierez le choix offert à votre bibliothèque de quartier.

sites.google.com/site/biblioevain - Ouvert les mardis et jeudis de 16 h à 18 h

Rallye de l'Espérance le 17 septembre prochain

Toute la population est invitée à se joindre au Rallye de l'Espérance qui aura lieu le samedi 17 septembre prochain au Parc botanique à Fleur d'eau. Les inscriptions se font dès 13 heures au pavillon Julienne-Cliche. Rappelons que la Fondation Byas se consacre à la collecte de fonds et de matériel médical pour l'hôpital l'Espérance de Pilate, en Haïti, dirigé par deux femmes originaires de l'Abitibi-Témiscamingue. Grâce à leurs compétences et à votre générosité, l'hôpital a pu réaliser de multiples projets au cours des vingt dernières années. Le rallye débutera à 13 h pour se terminer vers 14 h 30. Les résultats du rallye seront dévoilés après une brève présentation sur Haïti. Il y aura des prix pour les gagnants ainsi que des prix de participation.

C'est un rendez-vous!

Pour information : Gérard Laquerre : 819 279-2105

Site Internet <http://cegepat.qc.ca/fondationbyas>



Fondation Byas

Plastiques INDUSTRIELS
G+Plus inc.
EXPLOITEZ LA FORCE

Stephan Tapp
Directeur Développement des Marchés

Tél. sans frais : 1.866.797.9436
Télec. sans frais : 1.877.797.4421
Local & Inter.: +1.819.768.8888

Cell : 705 495.7698
stephan@plastiquesgplus.com
www.plastiquesgplus.com

180, rue d'Évain
Rouyn-Noranda, Qc, Canada J0Z 1Y0

Quartier Évain - AVIS PUBLIC



La population du quartier d'Évain est priée de prendre note que la prochaine séance régulière du conseil de quartier d'Évain se tiendra :

Date : Mardi 20 septembre 2016

Lieu : Centre communautaire d'Évain
au 200, rue Leblanc
Salle des loisirs

Heure : 20 h

SEPTEMBRE 2016

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---------------------|---|---------------------|---|---------------------|---------------------|
| Récupération : Bleu Poubelles : Vert Lieu de l'activité : Noir : Centre communautaire d'Évain / Rouge : École St-Bernard / Violet : Église | | | | | | |
| | | | | 1 Messe 16 h 15 | 2 Messe 19 h 15 | 3 Messe 19 h 15 |
| 4 Messe 10 h | 5 Messe 16 h 15 | 6 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h | 7 Messe 16 h 15 | 8 Messe 16 h 15 Biblio 16 h à 20 h | 9 Messe 19 h 15 | 10 Messe 19 h 15 |
| 11 Messe 10 h | 12 Messe 16 h 15 | 13 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h | 14 Messe 16 h 15 | 15 Messe 16 h 15 Biblio 16 h à 20 h | 16 Messe 19 h 15 | 17 Messe 19 h 15 |
| 18 Messe 10 h | 19 Messe 16 h 15 | 20 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h | 21 Messe 16 h 15 | 22 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h | 23 Messe 19 h 15 | 24 Messe 19 h 15 |
| 25 Messe 10 h | 26 Messe 16 h 15 | 27 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h | 28 Messe 16 h 15 | 29 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h | 30 Messe 19 h 15 | |